

Accompagnement d'adolescentes voyage scolaire à l'étranger

Par erty, le 07/02/2013 à 09:27

Bonjour,

Je suis enseignant (homme) dans une association, et ma hiérarchie envisage de m'envoyer seul accompagner un groupe de 13 filles de 16 à 18 ans en voyage d'étude en Ireland, pendant 8 jours, hébergement chez l'habitant mais sorties et voyage avion train métro avec moi seul.

J'ai peur que cette situation me mette en danger: et si l'une des filles m'accuse de l'avoir touchée ?

Y -a- t il un texte qui encadre ceci?

merci

Par citoyenalpha, le 09/02/2013 à 03:17

Bonjour

en principe 1 encadrant pour 12 participants adolescents.

Dans ce cadre il est possible d'envisager ce voyage avec vous seul comma accompagnateur. Toutefois il convient de prévoir des mesures de sécurité et de discipline strictes.

Concernant les accusations d'infractions de nature sexuelle il conviendra de ne JAMAIS

rester seul avec un participant et de se comporter à tout instant comme responsable.

N'hésitez pas à parlez de vos inquiétudes à votre employeur. Il pourra certainement rassurer et voyez avec lui quelles mesures vous devrez prendre en cas de non respect grave de la discipline et en cas d'accident.

Prévoir 2 discours dont un juste avant le départ pour informer notamment les participants des règles à respecter et des sanctions encourues à défaut de s'y conformer. Bien entendu vous devrez faire preuve de tolérance.

Restant à votre disposition.